Fichier joint :

Documentation-sociale.pdf

Bonjour,

La direction a décidé de mettre en place les avantages en nature pour l’utilisation des véhicules et les repas.

Les salariés GLEIZE et FAGIOLO bénéficient d’un véhicule pour les visites de leur clientèle. Les véhicules ont été achetés en N-1 pour un prix TTC de 32 500 € chacun.

L’entreprise ne prend pas en charge le carburant.

Les salariés FOURNIER et VOISINA prennent leurs repas gratuitement depuis le 1er octobre.

Pour ce mois :

– Mme FOURNIER a pris 20 repas le midi et exceptionnellement 5 repas le soir ;

– M. VOISINA a pris 22 repas le midi et exceptionnellement 10 repas le soir.

Je vous demande de valoriser ces avantages en nature pour la paie du mois d’octobre.

Je souhaite aussi que vous rédigiez une note d’information sur ces avantages en nature pour les quatre salariés cités. Cette note leur expliquera le calcul de ces avantages.

J’attends votre travail par mail pour contrôle.

Merci.

Cordialement,

Mme Lefebvre